Grande-Synthe (59) : un passeur irakien interdit de territoire voulait aller en boîte avec sa copine Aurélie C. et un migrant irakien, l'interpellation dégénère en course-poursuite à travers la ville

11/05/2022 à 12h05



Ce lundi, en comparution immédiate, une Calaisienne et un passeur Irakien vivant en couple, ont été condamnés après une course-poursuite à Grande-Synthe. Ils transportaient un migrant et ont résisté lors de leur interpellation.

Il était 23 h 40, ce vendredi, lorsque le conducteur d'une Laguna a failli percuter deux automobilistes à Grande-Synthe. Ces derniers croisent une patrouille de police et signalent cette Laguna qui roule dangereusement. Les policiers la localisent. Ils veulent la stopper. Mais le conducteur, un ressortissant irakien engage **une course-poursuite à plus de 100 km/h** dans les rues de Grande-Synthe.

Fuite en voiture et à pied

Alors que les policiers arrivent à la bloquer ils posent une herse pour parer une fuite éventuelle. Le conducteur fait mine de coopérer, mais il enclenche une vitesse et accélère. La herse crève ses pneus. Il sort de la Laguna et s'enfuit en courant. Un policier arrive à le rattraper. Il dit avoir reçu un coup de pied et un coup de poing. L'interpellé, Harem Namik, se débat. Un second policier court après Aurélie C., la petite amie de Harem, une Calaisienne de 37 ans. Elle se trouvait dans la Laguna avec un autre Irakien faisant l'objet d'une interdiction de territoire français pour ses anciennes activités de passeur.

Maintien en détention

Après avoir donné des versions contradictoires en garde à vue, Harem Namik et Aurélie C. expliquent à la barre qu'ils devaient aller en discothèque, avec le migrant rencontré quelques jours plus tôt. Harem, 30 ans, n'a pas le permis. C'est pourquoi il aurait paniqué et tenté d'échapper aux policiers. Mais il sait aussi qu'il est **sous le coup d'une interdiction de territoire français** jusqu'en 2029, avec deux condamnations pour aide au séjour en bande organisée.

(…)

La VDN

(Merci à *Blaireau Bondissant* d'indiquer un mail de contact)